

## Première séance, jeudi 16 décembre 2021

Présidence de Mme Solange Berset, doyenne d'âge, puis de M. Jean-Pierre Dutz, président

### Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
		Ouverture de la session		
		Communications		
2021-CE-192	Election populaire	Validation de l'élection des membres du Grand Conseil	Discussion et vote	<i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Wicht
2021-CE-192	Election populaire	Validation de l'élection des membres du Conseil d'Etat	Discussion et vote	<i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Wicht
2021-CE-192	Election populaire	Validation de l'élection de la préfète et des préfets	Discussion et vote	<i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Wicht
		Assermentation des membres du Grand Conseil		
		Assermentation des membres du Conseil d'Etat		
2021-GC-174	Divers	Reconnaissance des groupes parlementaires	Discussion et vote	
2021-GC-177	Election protocolaire	2e vice-présidence du Grand Conseil pour 2022	Scrutin uninominal	
2021-GC-176	Election protocolaire	1re vice-présidence du Grand Conseil pour 2022	Scrutin uninominal	
2021-GC-175	Election protocolaire	Présidence du Grand Conseil pour 2022	Scrutin uninominal	
2021-GC-180	Election (autre)	6 scrutateurs/trices	Scrutin de liste	
2021-GC-181	Election (autre)	6 scrutateurs/trices suppléant-e-s	Scrutin de liste	
2021-GC-198	Election (autre)	Secrétaire général-e adjoint-e du Grand Conseil	Scrutin de liste	
2021-GC-178	Election protocolaire	Présidence du Conseil d'Etat pour 2022	Scrutin uninominal	
2021-GC-179	Election protocolaire	Présidence du Tribunal cantonal pour 2022	Scrutin uninominal	
		Clôture de la séance		

La séance est ouverte à 08 h 05.

**Présence** de 109 députés; absent: 1.

Est absent avec justifications: M. Lucas Dupré.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

---

## Ouverture de la session

---

**La Présidente-doyenne d'âge.** Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Mesdames et Messieurs les Conseillère et Conseillers d'Etat,

Madame la Secrétaire générale,

Monsieur le Secrétaire général adjoint,

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs les Huissiers et Huissières,

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur d'ouvrir cette séance constitutive.

Es ist mir Freude und Ehre zugleich, Sie in unserem provisorischen Grossratssaal hier im Forum Fribourg ganz herzlich willkommen zu heissen.

Nous aurons dans quelques mois la chance de retrouver notre salle historique à l'Hôtel-de-Ville, rénovée de manière exemplaire. Depuis bientôt deux ans, le coronavirus perturbe notre quotidien et nous en sommes tous lassés. Nos hôpitaux, notre économie et notre vie sociale sont impactés par cette situation. Une grande majorité des Fribourgeoises et des Fribourgeois ne se laissent pas intimider par les discours alarmistes de certains milieux et continuent d'espérer des jours meilleurs.

Le résultat des dernières élections fait qu'aujourd'hui, j'ai un privilège, celui de l'âge, et j'ai ainsi l'honneur de présider cette première séance de la nouvelle législature 2022-2026. Je serai ravie de quitter ce fauteuil de présidente éphémère à l'issue des élections à la présidence, pour laisser la place au nouveau président.

J'exerce ce matin une présidence éphémère, adjectif qui signifie : qui ne dure qu'un jour. Si l'on transforme cet adjectif "éphémère" en substantif, il devient l'éphéméride. L'éphéméride peut être un dicton, par exemple : "s'il pleut à la Saint-Médard, il pleut 40 jours plus tard". Certains d'entre vous sauront le terminer. Cela peut aussi être la blague du jour : "mais est-ce une plaisanterie, cette présidence qui échoit d'office au doyen ou à la doyenne d'âge ?" Eh bien non, Mesdames et Messieurs, car après les semaines de campagne, les votes de nos citoyennes et de nos citoyens nous ont bien élu-e-s pour les cinq prochaines années.

Je vous souhaite à toutes et tous et vous prie d'accepter mes chaleureuses félicitations pour cette magnifique élection.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui s'étaient mis à disposition et qui ne sont pas parmi nous aujourd'hui. Je les remercie en leur passant le message que notre canton a encore et toujours besoin de leur engagement. Certaines et certains nous rejoindront en cours de législature, d'autres poursuivront leur engagement sous une forme différente.

Je félicite les élu-e-s au Conseil d'Etat et je leur souhaite plein succès pour ce mandat.

A notre Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre et nos Conseillers d'Etat Georges Godel et Maurice Ropraz, j'envoie mes chaleureuses pensées pour un nouvel avenir qui leur réservera, j'en suis sûre, de belles surprises.

Permettez-moi ces quelques mots personnels pour vous dire que je suis vraiment émue de ce moment. Mon engagement associatif et mon engagement politique ont toujours été inspirés par un idéal et par la volonté de défendre des valeurs sur lesquelles j'estime que l'on ne doit pas transiger. Quelqu'un a dit un jour : "La vie n'est facile pour aucun de nous, mais quoi qu'il arrive, il faut avoir de la persévérance et surtout de la confiance en soi. Il faut croire que l'on est doué pour quelque chose et que cette chose, il faut l'atteindre coûte que coûte". Ce quelqu'un, c'était Marie Curie. Elle a été la première à obtenir le prix Nobel. Elle est aussi la seule personne au monde à avoir été récompensée deux fois dans des domaines différents, la physique en 1903 et la chimie en 1911.

En 2010, nous étions trois femmes à la présidence de ce Grand Conseil et, symboliquement, nous avons invité des femmes à remplir la salle de l'Hôtel-de-Ville. C'était un moment très fort de vivre cet instant entièrement féminin, avec des témoignages de femmes actives. Nous avons notamment entendu le témoignage d'une pilote d'avion, d'une cheffe d'entreprise, d'une religieuse et d'une musicienne. Et pour les trois présidentes que nous étions, cela laissait présager l'avenir avec un Parlement et un Gouvernement plus féminin. Le résultat des dernières élections n'a pas permis de concrétiser cet objectif. J'ai le cœur serré. Des droits largement reconnus pourtant aujourd'hui ne se répercutent toujours pas dans la vie de tous les jours

et dans notre Parlement. Les valeurs féminines, notamment la complémentarité, une vision différente de la vie, font que nous, toutes et tous, devons vraiment nous engager afin que l'avenir soit construit avec la pleine participation des femmes, tant sur le plan économique que politique. Avec 38 femmes élues, nous sommes 33 % dans le Parlement, ce qui n'est pas suffisamment représentatif de notre population. Et pourtant, depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, c'est bien une femme, Helvetia, qui personnifie la Suisse. Il faudra sans doute faire preuve encore de beaucoup de philosophie pour bousculer les idées reçues, souvent anciennes, comme celle qui voudrait que le premier des philosophes occidentaux ait été un homme, Pythagore. Or, ce dernier aurait en fait reçu la plupart de ses préceptes moraux de sa sœur Thémistocléa.

Notre Grand Conseil est devenu plus jeune, avec une moyenne d'âge qui passe de 53 à 49 ans, et cela me réjouit comme doyenne. Je suis très heureuse aussi de voir arriver dans ce Parlement une nouvelle génération qui s'engage en politique. Mais au fond, qu'est-ce que faire de la politique dans ce Parlement ? C'est avoir la volonté de créer de bonnes conditions de vie pour toutes les Fribourgeoises et les Fribourgeois, en étant constamment à la recherche du bien commun. Nous devons montrer à la population que nous savons travailler ensemble en nous concertant et en prenant nos responsabilités. Pour cela, il est indispensable d'avoir la passion de la chose publique et surtout la passion d'étudier les nombreux dossiers qui vont arriver sur nos tables. En fait, c'est en accumulant des expériences et des connaissances que l'on peut se sentir plus proche des autres et mieux les comprendre. Les échanges, dans notre Parlement, entre personnes aux idées différentes, ne peuvent qu'enrichir nos décisions. Il faut aussi avoir la passion d'élargir la vision que l'on a, la passion d'être à l'écoute, car on peut vraiment influencer l'organisation de la vie des habitantes et habitants de notre canton.

Comme le disait la pédiatre Françoise Dolto : "Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences". Vous me permettrez, comme doyenne, d'emprunter ces mots de quelqu'un qui a consacré sa vie à observer des individus plus jeunes qu'elle. Par contre, il y a bien évidemment des frustrations lorsque des propositions qui sont faites pour faire avancer les choses ne passent pas la rampe et n'obtiennent pas la majorité pour être réalisées. Je souhaite vous donner un exemple de réalisation qui a été possible grâce à la collaboration interpartis. Lors de la décision du crédit de construction du nouveau bâtiment de l'Université sur le site de Pérolles, le Conseil d'Etat proposait un bâtiment pour environ 125 millions, mais sur la fin, il avait enlevé la construction de la halle de sport qui était prévue, ceci pour des questions de budget, en promettant de la construire plus tard. Or, l'Université de Fribourg avait un urgent besoin de locaux, y compris de cette nouvelle halle, car la seule qui était à disposition du Service des sports de l'Université était celle construite avec l'Université en 1889. Des contacts avec les responsables du sport de l'Université ont eu lieu et, lors de l'analyse du crédit, un amendement qui incluait les 6 millions pour la construction de la halle a été voté par la Commission de finances et de gestion. Grâce à cette volonté commune des membres de la CFG et contre l'avis du Conseil d'Etat, tous les députés ont soutenu l'amendement et cette halle est maintenant à disposition des étudiantes et étudiants. Ce rappel, comme signe que nous pouvons réellement faire bouger les choses.

Il y a aussi de nombreuses institutions qui, sur mandat du Conseil d'Etat, s'occupent et prennent en charge un nombre très important de personnes. Ces personnes connaissent des problèmes divers (chômage, addictions, maladies diverses, violence) qui leur ont fait perdre pied à un moment ou à un autre et qui, grâce à leur prise en charge par ces institutions, retrouvent une formation, un emploi, un lit, un toit ou un soutien. En ce début de législature, j'é mets le vœu que nous soyons et restions toutes et tous à l'écoute de ces nombreuses associations et institutions qui prennent en charge les plus fragiles et démunis de notre société. Cela doit impérativement se traduire par l'octroi de moyens financiers plus importants et par une écoute très attentive des besoins exprimés. Nous ne devons pas être déconnectés de la réalité et la lutte contre les inégalités doit être un combat de toutes et tous.

L'Histoire nous a démontré que la fraternité s'apprend, alors qu'elle devrait être naturelle. Ce n'est pas moi qui le dis, mais Joséphine Baker, l'une des rares femmes à être depuis peu considérée en France comme l'égale d'un grand homme, puisqu'elle vient d'entrer au Panthéon.

Notre canton de Fribourg investit, oui, et il faut poursuivre l'effort dans la formation en général, dans nos écoles professionnelles, dans nos hautes écoles et à l'Université. Un besoin urgent en infrastructures est présent pour que ces écoles puissent poursuivre un enseignement de qualité et nous devons y répondre au plus vite.

Notre canton va bien, c'est sûr. Son économie également, avec les entreprises et les nombreuses PME qui sont une force pour l'avenir.

Le système dans lequel nous vivons est basé sur les choix que nous pouvons faire et que nous faisons. On a parfois, même souvent, l'impression de n'être qu'un petit brin d'herbe dans une immense prairie et que l'on peut être tenté de dire : "A quoi bon ?". Eh bien, pourtant, il ne faut jamais oublier que sans brins d'herbe, il n'y aurait pas de prairies. Et si hier on s'engageait pour des lendemains meilleurs, on doit désormais se battre pour que demain ne soit pas pire qu'aujourd'hui.

Nous sommes élu-e-s, Mesdames et Messieurs, pour construire et maintenir un équilibre judicieux permettant à chacune et chacun, dans notre canton, de vivre dignement, et surtout à notre canton de poursuivre son développement. Cet équilibre n'est pas suffisamment présent. Trop de personnes souffrent, lorsque l'on va vraiment à leur rencontre.

Nous sommes appelés à subir l'existence telle qu'elle est. Elle est incontrôlable, imprévisible, chaotique et elle est surprenante aussi. Il faut du courage, et le courage vient du cœur. Lorsque nous sommes touchés et que notre cœur réagit à un problème ou à une situation particulière, il s'ouvre et nous apporte le courage indispensable et nécessaire.

J'émet le vœu que chacune et chacun fasse appel à son cœur et à sa raison pour prendre chaque décision et traiter de façon globale les enjeux économiques et sociaux. Pour cette prochaine législature, je souhaite que nous trouvions ensemble, au plus profond de nous, la force de nous élever, qui nous empêchera, comme le chantait Brigitte Fontaine, de prendre nos "désirs pour des banalités".

Chers et chères nouvelles et nouveaux Député-e-s, vous allez bien vite découvrir les rouages de notre Parlement. Vous allez créer des amitiés interpartis. Vous vivrez certains débats où parfois, bien évidemment, certains mots fusent un petit peu plus fort, mais l'important est d'échanger toujours dans le respect. Je vous souhaite de vivre ce mandat avec toute la fougue et la passion de la jeunesse.

Madame, Monsieur, avant de conclure, je remercie très sincèrement notre secrétaire générale Mireille Hayoz, notre secrétaire général adjoint Reto Schmid, ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du secrétariat, pour leur immense engagement dans la préparation et l'organisation de ces deux jours de reconstitution de notre Parlement.

Ihnen allen, die Sie hier versammelt sind, aber auch all jenen, die die heutige Sitzung am Bildschirm verfolgen, und überhaupt der gesamten Bevölkerung des Kantons Freiburg, möchte ich heute schon frohe Weihnachten, einen guten Rutsch und ein ganz glückliches neues Jahr wünschen.

Je termine en remerciant très chaleureusement toutes les personnes qui m'ont fait confiance pour vivre ma longue expérience de députée. Je leur dois beaucoup de gratitude et de reconnaissance.

Permettez-moi un petit clin d'œil à mon mari qui se trouve au fond de la salle. (*Applaudissements*)

---

## Communications

---

**La Présidente-doyenne d'âge.** J'aimerais vous annoncer le retard de notre collègue Grégoire Kubski, qui nous rejoindra vers 9 heures. J'excuse en outre l'absence de Monsieur Lucas Dupré, qui est empêché aujourd'hui.

### Règles sanitaires

Je vous demande de bien vouloir respecter les directives émises par la Cellule cantonale de coordination, à savoir : garder la distance d'1,5 mètres entre vous, porter le masque en tout temps, hormis lors des prises de parole. Je vous remercie d'avance de respecter ces directives.

### Prise de parole des député-e-s

Je rappelle que si les député-e-s désirent prendre la parole, ils doivent lever la main aujourd'hui, puisque l'installation complète n'est pas en place. Il faudra ensuite appuyer sur le micro se trouvant devant vous.

### Désignation du Bureau provisoire

Je vous rappelle la composition du Bureau provisoire selon l'article 40 de la loi sur le Grand Conseil. Le Bureau provisoire est composé d'une part des présidents des groupes constitués d'office, soit :

- > M. Hubert Dafflon pour le Centre ;
- > M. David Bonny pour le PS ;
- > M. Nicolas Kolly pour l'UDC ;

Il est composé d'autre part des présidentes et présidents des groupes qui ont annoncé leur constitution provisoire au Secrétariat du Grand Conseil. Tel est le cas de :

- > M. Romain Collaud pour le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux, réunissant des élu-e-s du PLR et trois élu-e-s du PVL ; et
- > M. Bruno Marmier pour le groupe Vert-e-s et allié-e-s, réunissant des élus du PCS, des Verts ainsi que d'un indépendant.

Enfin, le Bureau provisoire est présidé par la doyenne d'âge, fonction que j'ai eu l'honneur de remplir.

### Tâches du Bureau

Les tâches du Bureau provisoire, telles que décrites à l'article 41 de la loi sur le Grand Conseil sont les suivantes :

1. la préparation de la reconnaissance des groupes ;
2. le préavis pour le nombre de membres de la Commission des finances et de gestion et de la Commission des affaires extérieures ;
3. la fixation de l'ordre du jour de la séance constitutive, que vous avez reçu dans la convocation, et finalement ;
4. la désignation de 8 scrutateurs provisoires.

Les personnes suivantes ont été désignées par le Bureau provisoire :

- > pour le Parti Libéral-Radical et Verts-Libéraux : Madame Susanne Schwander et Monsieur Jean-Daniel Wicht ;
- > pour le Parti Le Centre : Madame Susanne Aebischer et Monsieur David Fattebert ;
- > pour le Parti Socialiste : Mesdames Rose-Marie Rodriguez et Marie Levrat ;
- > pour l'Union démocratique du centre : Monsieur Roland Mesot ; et
- > pour les Vert-e-s et allié-e-s : Madame Liliane Galley.

Ces 8 personnes ont siégé le 7 décembre dans la Commission spéciale de validation. Aujourd'hui, elles seront appelées à fonctionner également en tant que scrutateurs.

### Autres communications

Comme vous avez pu le voir en entrant à Forum Fribourg, un studio photos a été installé dans le corridor. Je vous prie de bien vouloir vous y rendre à tour de rôle durant la session. Pour l'ordre de passage, veuillez consulter la fiche explicative que vous avez reçue. Elle se trouve également sur vos pupitres. Ces portraits seront publiés sur le site Internet du Grand Conseil et sur vos badges d'entrée.

Je vous indique l'heure du rendez-vous pour le rassemblement des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat devant l'Hôtel cantonal : demain matin, 08 h 15 précises (contrôle du certificat Covid). Le cortège officiel partira à 08 h 45 de la place de l'Hôtel-de-Ville pour rejoindre la Cathédrale St-Nicolas. Pour la cérémonie œcuménique solennelle à la Cathédrale, les députés disposeront d'un programme et seront placés également par cercle électoral. La salve du contingent des Grenadiers fribourgeois se fera devant la Grenette, puis les députés prendront le bus pour rejoindre Forum pour la seconde séance.

Je vous indique également que la séance de reconstitution, demain, se terminera vers les 15 heures et qu'il y aura une petite pause pour permettre aux députés de se restaurer.

Dernière communication : au début de chaque législature, le Secrétariat du Grand Conseil organise une séance d'information destinée à l'ensemble des membres du Grand Conseil. Cette séance aura lieu vraisemblablement le mardi 27 janvier 2022 dans les locaux de la Police, au MAD3. Le Secrétariat vous enverra les informations nécessaires en temps opportun.

- > Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

## Election populaire 2021-CE-192

### Validation de l'élection des membres du Grand Conseil

---

Rapporteur-e:	<b>Wicht Jean-Daniel</b> (PLR/FDP, SC)
Rapport/message:	<b>30.11.2021</b> (BGC décembre 2021, p. 4763)
Préavis de la commission:	<b>07.12.2021</b> (BGC décembre 2021, p. 4767)

---

### Discussion et vote

**La Présidente-doyenne d'âge.** En ce qui concerne la validation des élections du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et des préfets, je vous rappelle que vous avez reçu le préavis de la Commission spéciale de validation la semaine dernière. Ce préavis était accompagné du message que le Conseil d'Etat lui avait adressé.

**Le Rapporteur.** La Commission spéciale de validation, au nom de laquelle j'ai l'honneur de rapporter, a siégé le mardi 7 décembre 2021. Conformément au mandat que le Bureau provisoire de ce Grand Conseil lui a confié, la commission a vérifié la régularité du déroulement des élections ainsi que la validité de chacune des élections. A ce titre, elle a examiné les différents dossiers des élections du 7 novembre et du 28 novembre dernier à la Chancellerie. La commission a constaté que tous les résultats des votations étaient parfaitement classés par élections et journées d'élections, et que les documents étaient signés par les membres des bureaux électoraux. Dès lors, la commission confirme que les scrutins se sont déroulés conformément à la loi et, à sa grande satisfaction, que les résultats sortis des urnes n'ont connu aucune réclamation ni recours tant pour l'élection au Conseil d'Etat que pour l'élection des préfets et du Grand Conseil.

La Commission de validation s'est penchée sur la compatibilité du mandat de M<sup>me</sup> la Députée Daphnée Roulin, greffière au Tribunal pénal fédéral. L'article 49 al. 1 let. d de la LEDP (loi sur l'exercice des droits politiques) indique que les juges professionnels ainsi que les greffiers et greffières ne peuvent être député-e-s au Grand Conseil. La commission a pris acte de l'autorisation d'exercer une charge publique délivrée à M<sup>me</sup> la Députée Daphnée Roulin par son employeur, le Tribunal pénal fédéral. La commission a également pris connaissance de l'avis du Service de la législation qui conclut que l'article de la LEDP ne couvre que les juges au niveau cantonal. Fort de cet avis de droit, la commission, par 8 voix et 1 abstention, propose au Grand Conseil de valider l'élection de M<sup>me</sup> la Députée Daphnée Roulin, du cercle électoral de la Glâne.

Je tiens encore à relever, concernant la validation des mandats des députés au Grand Conseil, que les membres de la Commission spéciale se sont systématiquement abstenus lorsque le vote concernait leur cercle électoral respectif.

Sur la base de ces informations, la Commission spéciale de validation propose au Grand Conseil de valider les élections du Conseil d'Etat, des préfets et des députés.

J'en viens maintenant plus précisément à la validation des élections du Grand Conseil. Par rapport à la dernière législature, je rappelle que les cercles électoraux de Fribourg-Ville et de Sarine-Campagne ont perdu un siège au profit des cercles électoraux de la Gruyère et de la Veveyse suite à la répartition des sièges selon la population légale 2020. La commission a constaté que les prescriptions légales ont été respectées pour l'élection des membres du Grand Conseil.

#### *1. Cercle électoral de Fribourg-Ville*

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de la Ville de Fribourg compte treize sièges pour cette législature. La commission n'a pas de remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de Fribourg-Ville.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### *2. Cercle électoral de Sarine-Campagne*

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de Sarine-Campagne compte vingt-trois sièges pour cette législature. La commission n'a pas de remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de Sarine-Campagne.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### *3. Cercle électoral de la Singine*

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de la Singine compte quinze sièges pour cette législature. La commission n'a pas de remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Singine.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### *4. Cercle électoral de la Gruyère*

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de la Gruyère compte vingt sièges pour cette législature. La commission n'a pas de remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Gruyère.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### *5. Cercle électoral du Lac*

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral du Lac compte treize sièges pour cette législature. La commission n'a pas de remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle du Lac.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### *6. Cercle électoral de la Glâne*

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de la Glâne compte huit sièges pour cette législature. Suite au deuxième tour de l'élection au Conseil d'Etat, le 28 novembre dernier, sont élu-e-s la députée Pauline Robatel en remplacement de M. le Conseiller d'Etat

Romain Collaud, et le député Lucas Dupré en remplacement de M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre. La commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Glâne.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 7. Cercle électoral de la Broye

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de la Broye compte onze sièges pour cette législature. Suite au deuxième tour de l'élection au Conseil d'Etat, le 28 novembre dernier, est élue au Grand Conseil la députée Tina Raetzo en remplacement de Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens. La commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Broye.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 8. Cercle électoral de la Veveysse

**Le Rapporteur.** Le cercle électoral de la Veveysse compte sept sièges pour cette législature. La commission n'a pas de remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Veveysse.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

---

## Election populaire 2021-CE-192 Validation de l'élection des membres du Conseil d'Etat

---

Rapporteur-e:	<b>Wicht Jean-Daniel</b> (PLR/FDP, SC)
Rapport/message:	<b>30.11.2021</b> (BGC décembre 2021, p. 4763)
Préavis de la commission:	<b>07.12.2021</b> (BGC décembre 2021, p. 4767)

---

### Discussion et vote

**Le Rapporteur.** La commission a constaté que les prescriptions légales ont été respectées pour l'élection du Conseil d'Etat. A l'issue du premier tour de scrutin, le 7 novembre dernier, aucun des candidats n'a obtenu la majorité requise. Dans le délai légal, neuf candidats se sont présentés pour le 2ème tour du 28 novembre : quatre candidats pour l'entente de la gauche et cinq candidats pour une entente de la droite. Cette dernière ayant été organisée entre les deux tours, un recours au Tribunal cantonal a été déposé pour demander d'annuler cette entente, illicite selon les recourants car effectuée entre les deux tours de scrutin. Le Tribunal cantonal a débouté les recourants et a confirmé que le droit n'empêchait pas cette alliance décidée entre les deux tours.

La commission a constaté le résultat de l'élection du 2ème tour le 28 novembre 2021 de :

- > M. le Conseiller d'Etat Didier Castella
- > M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty
- > M. le Conseiller d'Etat Romain Collaud
- > M<sup>me</sup> la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens
- > M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre
- > M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert

En conséquence, la Commission de validation n'a pas d'autres remarques à formuler et vous propose, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, de valider le résultat de l'élection du Conseil d'Etat.

> Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité.

---

## Election populaire 2021-CE-192

### Validation de l'élection de la préfète et des préfets

---

Rapporteur-e: **Wicht Jean-Daniel** (PLR/FDP, SC)  
Rapport/message: **30.11.2021** (BGC décembre 2021, p. 4763)  
Préavis de la commission: **07.12.2021** (BGC décembre 2021, p. 4767)

---

#### Discussion et vote

**Le Rapporteur.** La commission a constaté que les prescriptions légales ont été respectées pour l'élection des préfets et elle a pris acte de l'élection au premier tour, le 7 novembre 2021, des préfets suivants :

- > Pour la Préfecture de la Broye : M. le Préfet Nicolas Kilchoer
- > Pour la Préfecture de la Glâne : M. le Préfet Willy Schorderet
- > Pour la Préfecture de la Singine : M. le Préfet Manfred Raemy
- > Pour la Préfecture de la Veveyse : M. le Préfet François Genoud

Le 28 novembre dernier, les électeurs des districts de la Gruyère, de la Sarine et du Lac ont été convoqués pour un 2ème tour de scrutin, deux candidats dans chaque district étant restés en lice.

La commission a pris note de l'élection au deuxième tour des préfets suivants :

- > Pour le district de la Gruyère : M. le Préfet Vincent Bosson
- > Pour le district de la Sarine : M<sup>me</sup> la Préfète Lise-Marie Graden
- > Pour le district du Lac : M. le Préfet Christoph Wieland.

En conséquence, la Commission de validation n'a pas de remarque à formuler et vous propose, Mesdames et Messieurs les Député-e-s élu-e-s, de valider le résultat de l'élection des préfets.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité.
- 

### Assermentation des membres du Grand Conseil

---

**M<sup>me</sup> la Présidente-doyenne d'âge** annonce la prestation du serment constitutionnel par M<sup>mes</sup> et MM. les Député-e-s.

- > L'assemblée et le public se lèvent.

**M<sup>me</sup> la Secrétaire générale du Grand Conseil** lit en français et en allemand la formule du serment et de la promesse solennelle pour les membres du Grand Conseil.

**M<sup>me</sup> Solange Berset, Présidente-doyenne d'âge**, lève la main droite et prononce les mots : «Je le promets.» Elle procède ensuite à l'appel nominal.

- > M<sup>mes</sup> et MM. les Député-e-s, l'un-e après l'autre, dans l'ordre alphabétique, debout, la main droite levée, prononcent ces mots : «Je le jure», «Ich schwöre es» ou «Je le promets», «Ich verspreche es».
  - > L'appel nominal révèle la présence de 109 député-e-s. La personne excusée sera assermentée lors d'une séance ultérieure.
  - > La cérémonie d'assermentation du Grand Conseil est terminée.
- 

### Assermentation des membres du Conseil d'Etat

---

**M<sup>me</sup> la Secrétaire générale** donne ensuite lecture de la formule du serment et de la promesse solennelle, dans les deux langues, pour les membres du Conseil d'Etat. A l'appel de leur nom par M<sup>me</sup> la Présidente-doyenne d'âge, les sept membres



du Gouvernement, soit M<sup>me</sup> et MM. Sylvie Bonvin-Sansonens, Didier Castella, Romain Collaud, Olivier Curty, Philippe Demierre, Jean-Pierre Siggen et Jean-François Steiert, prêtent serment en prononçant les mots : «Je le jure», «Ich schwöre es» ou «Je le promets», «Ich verspreche es».

> La cérémonie d'assermentation du Conseil d'Etat est terminée.

---

## Divers 2021-GC-174

### Reconnaissance des groupes parlementaires

---

#### Discussion et vote

**La Présidente-doyenne d'âge.** Lors de sa séance du 19 novembre dernier, le Bureau provisoire s'est déterminé sur la reconnaissance des groupes parlementaires.

Les député-e-s appartenant au même parti politique ou élu-e-s sur une liste du même groupe d'électeurs et électrices forment un groupe parlementaire constitué d'office. Tel a été le cas du parti le Centre, du groupe socialiste et de l'Union démocratique du centre. Les trois députés élus sur la liste du parti des Verts-libéraux ont choisi de se joindre au groupe libéral-radical. Ce groupe s'appelle désormais le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux (PLR-PVL). Le député UDF a quant à lui rejoint le groupe de l'Union démocratique du centre.

Un cinquième groupe, baptisé Vert-e-s et alli-e-s, s'est constitué conformément à l'article 25 al. 2 de la loi sur Grand Conseil. Il est composé de treize Verts et quatre membres issus du parti Chrétien-social ainsi que d'un indépendant. Les conditions légales pour sa constitution ayant été respectées, sa reconnaissance n'a fait l'objet d'aucune contestation au sein du Bureau provisoire.

Le Bureau provisoire est favorable à la reconnaissance de l'ensemble de ces cinq groupes parlementaires.

> La reconnaissance de ces cinq groupes parlementaires est acceptée tacitement.

---

## Election protocolaire 2021-GC-177

### 2e vice-présidence du Grand Conseil pour 2022

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

---

#### Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 91; rentrés: 90; blancs: 2; nuls: 1; valables: 87; majorité absolue: 44.

*M. Adrian Brügger, à Düdingen*, est élu par 84 voix.

Ont obtenu des voix M. Nicolas Kolly, 2; Flavio Bortoluzzi: 1.

> Des représentants de la famille, de la commune de Düdingen et du parti de l'Union démocratique du centre félicitent et fleurissent l'élu.

**La Présidente-doyenne d'âge.** Monsieur le deuxième Vice-Président, Cher Adrian,

Bravo et félicitations pour ton accession à la deuxième vice-présidence de notre Grand Conseil. Tu vas désormais participer à la direction de notre parlement, mais avant d'y accéder pleinement dans deux ans, tu auras droit à l'apprentissage que l'on appelle gentiment "le purgatoire", parce qu'il est de coutume de rester un peu en retrait en attendant de prendre le relais. L'accession à cette 2ème vice-présidence te permettra encore cette année de vivre pleinement tes passions, notamment le tir, la lutte et le hockey.

Ich spreche Dir meine aufrichtigen Glückwünsche aus. (*Applaus*)

---

## Election protocolaire 2021-GC-176

### 1<sup>re</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour 2022

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

---

#### Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 105; rentrés: 105; blancs: 2; nuls: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

*M<sup>me</sup> Nadia Savary-Moser, à Vesin, est élue par 101 voix.*

Ont obtenu des voix M./M<sup>me</sup> Fritz Glauser: 1; Sandra Lepori: 1.

> Des représentants de la famille, de la commune de Cugy et du parti libéral-radical félicitent et fleurissent l'élue.

**La Présidente-doyenne d'âge.** Madame la première Vice-Présidente, Chère Nadia,

C'est avec un très grand plaisir que je viens de t'offrir ce bouquet de fleurs en signe de félicitations pour ton élection à la première vice-présidence de notre parlement. Tes différents mandats comme conseillère communale, syndique, présidente de l'Association des communes fribourgeoises, membre de nombreuses autres associations, font que tu apportes au Bureau du Grand Conseil beaucoup de connaissances et une très large expérience. Députée depuis 2008, tu es une personne dynamique, active et constructive dans notre Parlement, avec qui il fait bon collaborer.

Chère Nadia, profite pleinement de cette année sur la dernière marche avant d'accéder à la présidence et encore une fois reçois mes chaleureuses félicitations.

---

## Election protocolaire 2021-GC-175

### Présidence du Grand Conseil pour 2022

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

---

#### Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 103; rentrés: 100; blancs: 0; nuls: 1; valables: 99; majorité absolue: 50.

*M. Jean-Pierre Doutaz, à Epagny, est élu par 92 voix.*

Ont obtenu des voix M./M<sup>me</sup> Bertrand Gaillard: 2; Catherine Beaud: 2; Francine Defferrard: 1; Eric Collomb: 1; François Genoud: 1.

> Des représentants de la famille, de la commune de Gruyères et du parti du Centre félicitent et fleurissent l' élu. L'ensemble vocal *Le Quatuor des Gueux* entonne 2 chants en l'honneur du Président.

**La Présidente-doyenne d'âge.** Monsieur le Président du Grand Conseil, Cher Jean-Pierre,

Au nom de tout notre Parlement et en mon nom personnel, je t'adresse mes vives félicitations pour ton élection à la présidence de notre Grand Conseil.

Tu as, dans ta jeunesse, foulé les planches du théâtre. Dans un de tes premiers rôles, tu jouais "Didier", le fis d'un banquier. Ce prénom d'emprunt t'est resté collé à la peau et nombreux dans la commune de Gruyères t'appellent Didier et non pas Jean-Pierre. Cela a quelquefois créé des quiproquos au Conseil communal, lorsque le Conseiller d'Etat d'aujourd'hui Didier Castella était ton vice-syndic !

Tu es aussi, Jean-Pierre, un excellent chanteur et un patoisant reconnu. Lors d'une sortie du Conseil communal de Gruyères à Moscou dans le cadre d'une réciprocité d'accueil avec le ministre de la défense civile russe, tu n'as pas hésité à entamer le "Ranz des Vaches" en patois dans le hall d'un grand hôtel devant un nombreux public tout réjoui. Un de tes prédécesseurs au Grand Conseil et également syndic de Gruyères, Elie Bussard, s'exprimait en patois lors de ses interventions en plénum. Est-ce que, Jean-Pierre, tu vas présider ton année en patois ? La question est posée. Il n'y a pas de réponse pour l'instant.

Il semblerait que tu as, Jean-Pierre, une belle renommée de "pèdze", notamment lors de certaines manifestations communales. Tu as de l'avenir devant toi avec l'année présidentielle qui va débiter. Toi qui es au service de ta commune depuis 1991, au

Grand Conseil depuis 2011, tu connais toutes les facettes du fonctionnement des institutions publiques, pour lesquelles tu donnes beaucoup. Tu es un maître ébéniste reconnu et tu mets tout en œuvre dans ton entreprise pour maintenir, cultiver, et développer le savoir-faire et les valeurs d'une activité qui font le bien-être des espaces à vivre que tu construis.

Cher Jean-Pierre, je ne doute pas que tu mettras au service de notre Grand Conseil et de toute la population fribourgeoise toute ton expérience et, en plus du savoir-faire, toutes les valeurs de savoir-être et de savoir-vivre ensemble dans l'écoute et le respect des différences. Un petit bémol : l'année de présidence s'annonce bien chargée et elle laisse paraître que tu auras moins de temps à passer en famille avec ton épouse Isabelle, tes enfants et tes petits-enfants.

Encore une fois, je t'adresse, Monsieur le Président, Cher Jean-Pierre, mes chaleureuses félicitations.

**Le Président.** Que de surprises !

Permettez-moi de débiter mon bref message par une citation : "L'honnêteté, la sincérité, la simplicité, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité, la capacité à servir les autres, qualités à la portée de toutes les âmes, sont les véritables fondations de notre engagement, de notre vie spirituelle" disait-il même. Vous aurez certainement reconnu son auteur, M. Nelson Mandela.

Madame la Présidente de céans et Doyenne du Parlement,

Madame la 1ère Vice-Présidente élue,

Herr Zweiter gewählter Vizepräsident,

Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Herr Staatsratspräsident,

Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers d'Etat,

Mesdames et Messieurs,

Sehr geehrte Damen und Herren,

Il y a exactement une année, M<sup>me</sup> la Présidente élue du Grand Conseil, devenue Conseillère d'Etat ce jour, Chère Sylvie, tu m'interpellais pour savoir si tu pouvais faire une rocade avec ton 1<sup>er</sup> vice-président que j'étais, pour l'année 2021, car cette satanée pandémie s'annonçait encore bien présente et tu espérais sans doute que pour 2022, situation nouvelle puisse être favorable.

Je crois avoir bien fait de refuser car depuis, après une année présidentielle fort reconnue, tu endosses l'habit de Conseillère d'Etat. Et moi, humble Président élu, j'ai l'honneur et le privilège de te succéder, avec plaisir naturellement, et de faire au mieux face à cette pandémie dont la cinquième vague nous arrive frontalement.

Je salue et remercie chaleureusement Madame Solange Berset, Doyenne de ce Parlement et Présidente de céans, pour l'organisation et la présidence impeccable de cette première partie de séance dite constitutive des institutions législative et exécutive du canton de Fribourg, engageant, comme le précise la loi, la période législative 2022-2026.

Merci Solange. Merci pour tes propos, dont tu as été chercher les sources je ne sais où : tu as remonté effectivement jusqu'à ma jeunesse lorsque les gens me connaissaient sous le prénom de Didier. Des propos très agréables et sans doute même trop élogieux que tu as eu à mon égard.

Je joins à mes remerciements M<sup>me</sup> la Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Mireille Hayoz, et toute son équipe, qui ont travaillé comme d'habitude avec compétence, efficacité et bienveillance pour garantir le bon fonctionnement de ces deux journées de séance constitutive de notre Parlement.

Chères et chers collègues député-e-s, vous m'avez permis de me déplacer de vos rangs et de m'installer ici, devant vous, au pupitre présidentiel. Je vous en suis extrêmement reconnaissant. Je suis un homme heureux mais aussi rempli d'humilité, et je prends la mesure de la responsabilité que vous m'accordez à conduire ce Parlement, une des plus nobles et belles missions politiques, un engagement certainement exigeant dont la tâche m'attend.

Mit euch werde ich mein Bestes geben.

Je tiens à exprimer mes plus sincères félicitations à M<sup>me</sup> la 1ère Vice-Présidente élue, Chère Nadia, und Herr Zweiter Vizepräsident gewählt, lieber Adrian.

Lieber Adrian, gemeinsam werden wir die Präsidenschaft bilden. Unsere Mission für das kommende Jahr wird es sein, sicherzustellen, dass unsere Institution funktioniert...

... qu'elle puisse faire son travail et le mettre en valeur, en grande harmonie grâce à la richesse de nos différences, où tout le monde apporte sa contribution. Dans la vie il n'y a pas la solution, il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent, et permettent ainsi au canton d'avancer.

Un Grand merci à mon groupe parlementaire, Le Centre, qui m'a permis après ou grâce à ces deux années dites de purgatoire d'accéder au perchoir cantonal.

Je remercie la commune de Gruyères. Si elle n'est qu'en délégation réduite aujourd'hui, Covid oblige, elle est ici représentée, en compagnie d'une partie de ma famille. Elle m'a confirmé concocter une petite réception officielle, une fête s'annonçant simple, conviviale et sympathique, qui sera organisée à Gruyères, dans la cité médiévale, pour vous et avec la population, en principe le vendredi 20 mai 2022, dernier jour planifié de la session de mai.

Un petit mot pour les représentants des médias, toujours disposés au fond de la salle. Merci pour votre contribution et votre regard sans complaisance sur nos débats et décisions. Par vos communications et analyses, vous contribuez grandement à transmettre et consolider les travaux du Parlement à la population. Merci, et je serai toujours à votre disposition au besoin.

Permettez-moi un petit clin d'œil remontant au siècle dernier, en 1935, soit il y a 87 ans. En effet, c'est en décembre de cette année-là que M. Auguste Murith, syndic de Gruyères et député conservateur, eut l'honneur d'être élu premier citoyen du canton et présida ainsi le Grand Conseil fribourgeois l'année suivante, soit en 1936. Il paraît que ce fut un bon président, humaniste, d'une grande sagesse, et il devint très vieux. Est-ce un présage ?

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mes amis proches qui me soutiennent. Ma gratitude et mon amour vont à ma famille, qui supporte depuis longtemps mes absences engendrées par ma passion et mes engagements à servir les autres : à ma femme Isabelle, notre fille Lucie, nos fils Alain et Hervé, et nos trois petits-enfants, Mila, Éloïse et Hector. C'est à vous, à toi ma femme, à vous ma famille, que je dédie cette élection aujourd'hui.

Sehr geehrte Damen und Herren Grossräte und Grossrätinnen, sehr geehrte Frau Staatsrätin und sehr geehrte Herren Staatsräte, ich freue mich auf die Zusammenarbeit mit Ihnen und wünsche Ihnen viel Freude und Befriedigung.

"Un bon politicien, disait Churchill, est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit". Je vous laisse méditer.

Chères et chers collègues, après une trentenaire en 2020, une jeune "quinqua" en 2021, vous avez choisi pour 2022 un "sexa", et vous devrez surtout vous refaire avec un timbre de voix masculin après deux ans et deux heures d'agréables et charmantes voix féminines à ce pupitre. Cette diversité de circonstance, ou heureuse, confirme et valorise la représentativité des membres d'un parlement élu par le peuple, ou personne ne doit être exclu, fidèle à notre population et valorisante pour notre institution.

Selon Bossuet, "Il y a toujours quelque chose en nous que l'âge ne mûrit pas, l'envie d'apprendre et d'aller de l'avant". Mesdames et Messieurs, l'avenir, ça m'intéresse, c'est là que j'ai envie de passer mes prochaines années.

Que mes meilleurs vœux de santé et de joie puissent vous accompagner durant les fêtes qui s'annoncent et tout au long de l'année 2022.

Rester prudentes et prudents et prenez soin de vous. [*Applaudissements !*]

## **Election (autre) 2021-GC-180**

### **6 scrutateurs/trices**

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

---

#### **Srutin de liste**

Bulletins distribués: 104; rentrés: 104; blancs: 0; nuls: 0; valables: 104; majorité absolue: 53.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: *Susanne Schwander* (102 voix), *Jean-Daniel Wicht* (103 voix), *Dominique Zamofing* (104 voix), *Rose-Marie Rodriguez* (101 voix), *Nicolas Galley* (103 voix) et *Simone Grossrieder* (97 voix).

Ont obtenu des voix M. Benoît Rey: 4; Simon Zurich: 1; Julien Vuilleumier: 1.

---

## Election (autre) 2021-GC-181 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

---

### Srutin de liste

Bulletins distribués: 99; rentrés: 98; blancs: 0; nuls: 0; valables: 98; majorité absolue: 50.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: *Fritz Glauser* (98 voix), *Estelle Zermatten* (97 voix), *Susanne Aebischer* (94 voix), *Chantal Pythoud-Gaillard* (95 voix), *Bernard Bapst* (97 voix) et *Markus Stöckli* (96 voix).

A obtenu des voix M. Grégoire Kubski: 1.

---

## Election (autre) 2021-GC-198 Secrétaire général-e adjoint-e du Grand Conseil

---

Remarque: **Proposition du Bureau provisoire : M. Reto Schmid.**

---

### Srutin de liste

Bulletins distribués: 106; rentrés: 106; blancs: 0; nuls: 0; valables: 106; majorité absolue: 54.

*M. Reto Schmid*, titulaire, à Düringen, obtient 106 voix et est élu.

- > M. Schmid est assermenté selon la formule habituelle.
  - > M. le Président félicite l' élu et lui remet un bouquet de fleurs.
- 

## Election protocolaire 2021-GC-178 Présidence du Conseil d'Etat pour 2022

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

Remarque: **Proposition du Conseil d'Etat et du Bureau provisoire : Monsieur le Conseiller d'Etat Olivier Curty.**

---

### Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 104; rentrés: 104; blancs: 7; nuls: 1; valables: 96; majorité absolue: 49.

*M. Olivier Curty*, conseiller d'Etat, à Murten, obtient 79 voix et est élu.

Ont obtenu des voix M. Romain Collaud: 7; Didier Castella: 6; Jean-Pierre Siggen: 4.

- > M. le Président du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille, de la commune de Murten et du parti du Centre félicitent et fleurissent l' élu.

**Le Président.** Monsieur le Président élu, Cher Olivier,

Tout d'abord, toutes nos félicitations pour votre élection. L'année prochaine sera certainement encore plus pleine. Nous serons très probablement amenés à réorganiser nos agendas et calendriers officiels. J'espère surtout que nous pourrons, au nom des autorités cantonales, parcourir l'entier du territoire fribourgeois et apporter notre soutien à celles et ceux qui vivent cette crise, avec ses conséquences multiples, parfois de manière douloureuse et inattendue. Il faudra leur donner confiance.

Nous te souhaitons encore beaucoup de plaisir dans cette fonction et une très belle année présidentielle, Monsieur le Conseiller d'Etat.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Monsieur le Président du Grand Conseil,

Madame la Vice-présidente, Monsieur le Vice-président,

Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général adjoint et leurs collaboratrices et collaborateurs,

Chers collègues du Conseil d'Etat,

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Sehr geehrte Damen und Herren,

Liebe Gäste und Freunde,

Es ist mir eine sehr grosse Ehre, heute Ihre Unterstützung erfahren zu haben, und ich möchte Ihnen meinen herzlichen Dank dafür aussprechen. Ich bin tief bewegt, diese Ehre vor dem Grossen Rat - der obersten Behörde des Kantons Freiburg - zu empfangen. Einem Grossen Rat, es wurde gesagt, mit vielen neuen Gesichtern, die unsere Arbeit mit viel frischer Energie und neuen Ideen bereichern werden.

Je prends ce résultat comme une marque de confiance et il m'incombera désormais de prouver qu'elle a été bien placée. Et je voudrais vous rassurer : je n'interpréterai pas ce résultat comme un chèque en blanc pour le financement futur de BlueFactory. Au-delà de la fonction que je serai amené à exercer l'an prochain, je pense que cette marque de confiance s'adresse également à la nouvelle équipe gouvernementale. Elle représente surtout aussi une forme de remerciements pour le Gouvernement sortant. Je voudrais donc m'engager ici à poursuivre et développer encore la collaboration et surtout la confiance qui unissent le pouvoir législatif et le Gouvernement fribourgeois. Une collaboration et une confiance fondées sur le respect des prérogatives de chacun, qui permettent des discussions souvent enthousiastes, parfois rugueuses, mais toujours intelligentes pour trouver le juste équilibre et pour aboutir aussi au bon compromis entre des intérêts parfois divergents, entre les certitudes des uns et les doutes des autres. Cette collaboration et cette confiance ont d'ailleurs été une force considérable dans la gestion de la crise du Covid. Elles forment finalement le socle indispensable sur lequel nous allons continuer de nous appuyer pour surmonter la crise bien sûr, mais aussi pour façonner l'avenir de notre canton au-delà des échéances immédiates, et enfin pour chercher sans cesse aussi à améliorer le bien-être de la population, ce qui est, rappelons-le, le but ultime de notre engagement politique.

Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, mon émotion est tout aussi intense de recevoir cet honneur devant les miens.

Erlauben Sie mir deshalb, meiner ganzen Familie, die mich seit Beginn dieses anspruchsvollen Abenteuers im Staatsrat kräftig unterstützt, von ganzem Herzen zu danken, und zwar ganz besonders meiner Gattin Daniela und meinen beiden wundervollen Töchtern Eline und Aurelia. Wir bilden ein wahres Team. Meine Töchter sprühen nur so vor Ideen, so dass ich glatt eine zweijährige Wahlkampagne hätte führen können. Sie haben zudem eine klare Meinung zu meinen Kleidervorlieben und meinem Haarschnitt - soweit es da noch etwas zu schneiden gibt - aber ich gehe jetzt besser nicht näher auf dieses Thema ein.

Was meine Gattin betrifft, würde ich meine Redezeit um ein Vielfaches überschreiten, wenn ich jetzt alle Ratschläge, Ermutigungen und alle Unterstützung erwähnen würde, die sie mir täglich zukommen lässt.

Merci du fond du cœur à vous trois, à mes parents qui sont là également, et à la famille de ma sœur et celle de ma femme.

Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, nous aurions tous je pense, sans exception, voulu commencer cette nouvelle année, cette nouvelle législature, en laissant la crise derrière nous. Il y a une certitude, cela n'arrivera pas. Et nous constatons aussi que cette crise qui se prolonge nous teste de plus de plus en tant que communauté.

Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler que chaque comportement individuel a un impact sur la collectivité, et qu'il est plus que jamais nécessaire de préserver la cohésion sociale.

Diese Solidarität betrifft nicht nur die Zeit, die wir gerade erleben. Sie soll sich auch in der Einigkeit unseres Kantons zeigen, der zwei Sprachgemeinschaften miteinander verbindet. Unser Kanton, meine Damen und Herren, muss zeigen, dass er stolz auf seine Zweisprachigkeit ist, und er soll sie als Trumpf für sein Bildungsangebot und seine Wirtschaft nutzen.

Enfin, la sortie de crise, même si elle n'est malheureusement pas encore imminente, ouvre toutefois un immense espace de renouveau. Nous devons l'utiliser pour évaluer notre fonctionnement, pour modifier certains aspects de notre mode de vie, afin de sortir de cette crise plus forts que nous ne l'étions auparavant, car le retour au statu quo ne suffira tout simplement pas.

Plus que jamais, nous avons la possibilité d'imaginer de nouvelles approches, de mettre en œuvre des solutions courageuses pour reconstruire notre société et notre économie. Nous devons donc avoir l'ambition, Mesdames et Messieurs les Député-e-

s, d'utiliser pleinement cet espace qui s'ouvre pour l'action publique. Nous devons tracer ensemble les lignes d'un futur qui donne envie, qui donne envie à la population fribourgeoise de se projeter dans l'avenir avec beaucoup de confiance et avec enthousiasme, notamment à travers un programme gouvernemental ambitieux. C'est assurément une des responsabilités qui nous incombe dans cette nouvelle législature. Cette responsabilité, je suis fier de la partager avec l'ensemble du Conseil d'Etat bien sûr, mais également avec le Grand Conseil.

Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, j'ai commencé en vous remerciant pour la confiance que vous m'avez témoignée. Je voudrais clore avec la confiance que j'ai en vous et aussi en l'avenir. Une confiance dont les racines sont solidement plantées dans la terre et dans les valeurs d'un canton de Fribourg à la fois dynamique, innovant, chaleureux et pluriel...

... ein Kanton, der seine Traditionen hochhält und gleichzeitig zukunftsorientiert ist.

Un canton dans lequel ses habitantes et habitants se sentent écouté-e-s et entendu-e-s dans leurs attentes, et respecté-e-s dans leurs différences. Un canton que je me réjouis donc de sillonner avec un sens aigu des responsabilités et une profonde humilité en tant que Président du Conseil d'Etat.

Merci de votre confiance. [*Applaudissements* !]

---

## Election protocolaire 2021-GC-179 Présidence du Tribunal cantonal pour 2022

---

Préavis de la commission: **Décembre 2021** (*BGC décembre 2021, p. 4770*)

Remarque: **Proposition du Tribunal cantonal et du Bureau provisoire: Mme la Juge Dina Beti.**

---

### Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 106; rentrés: 105; blancs: 4; nuls: 0; valables: 101; majorité absolue: 51.

*M<sup>me</sup> Dina Beti*, Juge cantonale, obtient 101 voix et est élue.

> M. le Président du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille et du Tribunal cantonal félicitent et fleurissent l'élue.

**Le Président.** Au nom de tout ce Parlement et en mon nom personnel, je vous exprime toutes nos félicitations pour cette magnifique élection. Je vous souhaite surtout beaucoup de plaisir dans cette fonction et une agréable année 2022. Bravo encore et permettez-moi de vous offrir ce petit présent.

---

### Clôture de la séance

**Le Président.** Nous arrivons enfin à la clôture de la séance. Nous sommes arrivés au terme de notre ordre du jour, mais avant de lever la séance, je vais rappeler aux membres du Bureau qu'une séance aura lieu demain matin à 7h30 à la salle Romont à la Chancellerie, à Fribourg.

Je rappelle également que les député-e-s ont rendez-vous à la place de l'Hôtel-de-Ville à 8h15 demain matin pour la mise en place du cortège. Des commissaires de cortège, sous la responsabilité de M. Frédéric Gaillard, Chef de l'administration militaire du Service cantonal des affaires militaires et de la protection de la population, vous indiqueront votre emplacement dans le cortège. Le Grand Conseil défilera dans l'ordre suivant : le président du Grand Conseil avec l'huissière, les vice-présidents du Grand Conseil avec la secrétaire générale et le secrétaire général adjoint, les membres du Bureau, les membres du Grand Conseil, par rangs de quatre et dans l'ordre des districts suivant : Fribourg-Ville, Sarine-Campagne, Singine, Gruyère, Lac, Glâne, Broye et Veveyse. Le cortège se mettra en mouvement à 8h45.

L'entrée dans la Cathédrale Saint-Nicolas et le placement dans les bancs se feront dans le même ordre. Les noms des districts seront indiqués sur les bancs. Un commissaire sera présent dans la Cathédrale pour vous faciliter le placement. Vous trouverez sur les bancs le programme de la cérémonie œcuménique.

Pour le retour, le cortège se mettra en mouvement à 10 heures pour regagner la place de la Grenette, puis Forum. L'ordonnancement du cortège sera le même que pour l'aller. Vous assisterez alors à une salve d'honneur du Contingent des Grenadiers fribourgeois.

Voilà, cette fois j'en ai terminé. Je vous souhaite une bonne fin de journée et vous donne rendez-vous à demain.

> La séance est levée à 12 h 35.

*La Présidente-doyenne d'âge:*

**Solange BERSET**

*Le Président:*

**Jean-Pierre DOUTAZ**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Alain RENEVEY**, *secrétaire parlementaire*